



**Programme des
Nations Unies
pour
l'Environnement**

PNUE

Distr.
LIMITÉE

UNEP (DEPI) / CAR WG.32/2
16 mars 2012

Original ANGLAIS

Première réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (LBS) dans les Caraïbes

Oranjestad, Aruba, du 5 au 7 juin 2012

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction et objectifs

1. Le secrétariat de la Convention de Cartagena est tenu de convoquer un Groupe de travail *ad hoc* d'experts désignés par leurs gouvernements pour fonctionner comme Comité consultatif scientifique et technique (STAC), sur des activités relatives à la gestion et la lutte contre la pollution marine due à des sources terrestres. La réunion servira comme première réunion de ce Groupe de travail *ad hoc*, après l'entrée en vigueur du protocole LBS, en août 2010.
2. Conformément au Plan de travail et au budget pour la période 2010-2012, approuvés par la quatorzième Réunion intergouvernementale et intersessionnelle, la première Réunion du STAC aura lieu du 4 au 8 juin 2012, à Oranjestad, Aruba.
3. Les objectifs proposés de la première réunion de STAC sont les suivants :
 - Évaluer les projets et les activités mis en œuvre par le secrétariat et les centres d'activité régionaux (CAR) de LBS, au sein du sous-programme Évaluation et gestion de la pollution environnementale (AMEP) pendant la période 2010-2012 ;
 - Passer en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de la cinquième Réunion du ISTAC au Protocole LBS et des décisions pertinentes de la quatorzième Réunion intergouvernementale et de la onzième Réunion des parties contractantes ;

Pour des raisons d'économie et pour préserver l'environnement, les délégués sont priés d'apporter leurs copies des documents de travail et d'information et de ne pas demander des copies supplémentaires.

*Ce document a été reproduit sans avoir été formellement édité.

- Passer en revue le statut de ratification et/ou d'application du protocole LBS dans les pays membres ;
- élaborer le Plan de travail et le budget d'AMEP pour l'exercice biennal 2013-2014 en vue de le soumettre à, et à l'approbation près, la 1^{ère} Conférence des parties au protocole LBS en octobre 2012 ;
- identifier les agences partenaires et les projets y relatifs qui faciliteront une exécution plus efficace du Plan de travail 2013-2014 ;
- identifier les nouveaux domaines thématiques pour le développement ultérieur de projet en tant qu'élément du Plan de travail d'AMEP, focalisé sur la mise en œuvre du Protocole LBS ; et
- fournir les recommandations au sujet du protocole LBS pour le soumettre à la considération de la 1^{ère} Conférence des parties au protocole LBS qui se tiendra en octobre 2012.

Point n°1 de l'ordre du jour : OUVERTURE DE LA REUNION

4. La réunion sera ouverte par le secrétariat, le mardi 5 juin 2012 à 9 h 30.

Point n°2 de l'ordre du jour : ELECTION DES OFFICIERS

5. La réunion sera invitée à élire parmi les experts un Président, trois Vice-Présidents, et un Rapporteur de la réunion.

Point n°3 de l'ordre du jour : ORGANISATION DE LA RÉUNION

a) Règlement intérieur

6. Le règlement intérieur du Comité directeur du PNUE (UNEP/GC/3/Rev.3) sera appliqué *mutatis mutandis*, pour la conduite de la réunion.

(b) Organisation du travail

7. Les langues de travail de la réunion seront l'anglais, le français et l'espagnol. L'interprétation simultanée dans ces langues sera assurée pendant la réunion. Les documents de travail de la réunion seront disponibles dans toutes les langues de travail.
8. Le secrétariat propose de convoquer la réunion en séances plénières, avec des groupes de travail. Le président peut également établir d'autres groupes de travail. L'interprétation simultanée ne sera pas disponible pour les groupes de travail.

Point n°4 de l'ordre du jour : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

9. Les participants à la réunion seront invités à adopter l'ordre du jour de la réunion. L'ordre du jour provisoire proposé par le secrétariat est contenu dans le document **UNEP (DEPI) /CAR WG.33/1** et l'ordre du jour annoté dans **UNEP (DEPI) /CAR WG.33/2**.

**Point n°5 de l'ordre du jour : REVUE DES ACTIVITES DU PROGRAMME
POUR LA PERIODE 2010/2012 Y COMPRIS CELLES DES CENTRES D'ACTIVITE
REGIONAUX (CAR) LBS ET DES GROUPES DE TRAVAIL**

(a) Analyse du statut de ratification et d'adhésion au protocole LBS

10. Le secrétariat présentera l'état actuel du protocole LBS concernant des ratifications et/ou des adhésions comme prévu par le gouvernement de la Colombie, en tant que dépositaire de la Convention de Cartagena.

(b) Analyse des activités

11. Le secrétariat sera invité à faire une présentation générale et l'évaluation des projets principaux et des activités mis en œuvre dans le cadre du sous-programme AMEP, au titre du protocole LBS, et des accomplissements. Pendant sa présentation, le secrétariat se rapportera aux documents UNEP (DEPI) /CAR WG.33/INF.3, UNEP (DEPI) WG.33/INF.4 et UNEP (DEPI)WG.33/INF.5, tout comme, le cas échéant, à d'autres documents appropriés d'information et de référence. Pendant cette présentation, le secrétariat récapitulera également le progrès accompli dans l'exécution des recommandations de la cinquième réunion ISTAC du LBS et des décisions appropriées de la quatorzième réunion intergouvernementale et de la onzième réunion des parties contractantes à la Convention de Cartagena.

12. Deux centres d'activité régionaux seront invités, dans le cadre de la présentation du secrétariat, à rendre compte de leurs activités additionnelles à l'appui du protocole LBS UNEP (DEPI) CAR WG.33/INF.4).

13. La Présidence invitera un petit groupe d'orateurs à présenter des activités concernant la mise en œuvre des projets et des activités réalisés par le secrétariat d'AMEP, concernant le suivi et l'évaluation.

14. Ce groupe sera composé des représentants de :

- a. Jamaïque (Présidente du groupe de travail sur le suivi et l'évaluation) – pour introduire le document d'information sur des résultats du groupe de travail et les grandes lignes proposées du Rapport sur l'état de la zone de la Convention UNEP (DEPI) CAR WG.33/INF.5
- b. CAR CIMAB - Défis de l'évaluation et futurs besoins – les leçons de la mise à jour du rapport technique # 33 du PEC et du projet de partenariat du réseau Know Why.
- c. CAR IMA - Défis du suivi et de l'évaluation dans les PEID
- d. INVEMAR - Expériences de la surveillance côtière et marine, sous le projet du FEM REPCar et/d'autres projets régionaux y relatifs.

15. Le secrétariat fournira également une brève vue d'ensemble sur les efforts de renforcement de capacités de laboratoire et la compilation d'un inventaire des laboratoires régionaux.

16. La réunion sera invitée à présenter et/ou à demander des éclaircissements additionnels sur des projets et des activités mis en œuvre pendant l'exercice biennal. La réunion sera également invitée à faire des recommandations concernant l'exécution du protocole LBS sur les présentations du groupe.

17. Etant donné la participation significative du secrétariat d'AMEP dans le développement et/ou l'exécution des projets du FEM dans la région des Caraïbes, la Présidence invitera un groupe de représentants impliqués dans les projets du FEM IWCAM, REPCar, CReW et projet de CLME, à faire de brèves présentations sur les opportunités dans ces projets de soutenir l'exécution de protocole LBS. Des informations seront également fournies par le secrétariat sur le statut de projets de suivi à IWCAM et à REPCar, maintenant en cours de développement.

Point n°6 de l'ordre du jour : PRESENTATION DES INITIATIVES REGIONALES ET GLOBALES PERTINENTES

18. La Présidence invitera un deuxième groupe d'orateurs pour discuter sur les nouvelles techniques, les technologies et les méthodologies qui pourraient soutenir la mise en œuvre du protocole LBS dans les pays membres.

19. Ce groupe sera composé de représentants de :

- a. Institut de santé environnementale des Caraïbes sur « la méthodologie d'évaluation des sites à haute diversité biologique pour les PEID »
- b. GRID PNUE Genève sur des « modèles et des outils d'évaluation de la pollution »
- c. Gouvernement des Etats-Unis sur des « technologies et de meilleures pratiques »
- d. Gouvernement des Pays Bas sur des « technologies et de meilleures pratiques »

20. Les participants à la réunion seront invités à faire des commentaires et/ou à demander des éclaircissements sur l'une ou l'autre des présentations.

21. La Présidence invitera un représentant de la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales (DEPI) du PNUE sous lequel le CAR/UCR du PNUE est désigné pour faire une présentation sur le Programme d'action mondial en mettant l'emphase sur des programmes d'action nationaux (PAN) et les associations mondiales sur les aliments, les déchets marins et les eaux usées. La réunion considérera le rôle potentiel du secrétariat d'AMEP, pour soutenir ces activités dans les Caraïbes.

22. La Présidence invitera alors à une présentation sur l'évaluation régulière des évaluations.

23. Les participants à la réunion seront invités à faire des commentaires et des recommandations concernant les diverses présentations faites.

Point n°7 de l'ordre du jour : REVUE ET APPROBATION DU PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET PRELIMINAIRE D'AMEP POUR L'EXERCICE BIENNAL 2013/2014

24. Le secrétariat présentera la version préliminaire du Plan de travail et le budget du Protocole AMEP/LBS pour l'exercice biennal 2013-2014, comme contenu dans le document UNEP (DEPI).WG.33/3. Le plan de travail a été préparé sur la base des apports reçus des gouvernements et des organismes à cette fin, des deux CAR LBS, aussi bien que sur des initiatives appropriées d'intérêt régional et mondial, en cours.

25. Les participants à la réunion seront invités à passer en revue et à présenter leurs observations sur les documents préliminaires du sous-programme d'AMEP et à formuler des recommandations et des modifications concrètes, le cas échéant, concernant les priorités et l'exécution des activités pour 2013-2014. Le plan de travail et le budget final préliminaire seront renvoyés à la première Conférence des parties au protocole LBS, pour approbation, et à la quinzième Réunion intergouvernementale sur le plan d'action du programme pour l'Environnement des Caraïbes et à la douzième Réunion des parties contractantes pour approbation.
26. Les participants à la réunion seront invités à fournir des commentaires et des recommandations pour des actions nationales et régionales, afin de promouvoir la ratification et la mise en œuvre du protocole LBS.

Point n°8 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

27. Les participants à la réunion seront invités à soulever d'autres questions non couvertes par les points de l'ordre du jour ci-dessus, mais concernant la portée de la réunion.
28. Les demandes des gouvernements membres ou des organismes observateurs, pour faire des brèves présentations techniques au sein de la Réunion, seront intégrées à ce moment-là.
29. Le secrétariat invitera des gouvernements membres à communiquer leur intérêt d'accueillir des prochaines réunions du secrétariat.

Point n°9 de l'ordre du jour : ADOPTION DU RAPPORT DE LA REUNION

30. Le rapporteur de la réunion présentera le projet de rapport de la réunion (document UNEP (DEPI) /CAR WG.33/4). La réunion sera invitée à adopter le rapport, avec le cas échéant, les amendements et les corrections à inclure dans la version préliminaire.

Point n°10 de l'ordre du jour : CLOTURE DE LA REUNION

31. La réunion devrait être close le jeudi 7 juin 2012, à 18h, par le Président de la réunion et par le secrétariat.